

“IL Y A AUSSI UNE FRATERNITÉ LOCALE”

Maire de Les Voivres, dans les Vosges (308 habitants), Michel Fournier préside l'Association des maires ruraux de France (AMRF) depuis novembre 2020. Il est convaincu du rôle déterminant que peuvent jouer les maires pour faire vivre au quotidien la fraternité.

Le Jas : Vous soutenez activement la démarche nationale de mobilisation de nos concitoyens en faveur de la citoyenneté et de la fraternité. Pourquoi ?

Michel Fournier : Les maires sont les mieux placés pour observer que le besoin s'est considérablement renforcé pour chacun d'entre nous d'avoir plus de repères collectifs et de liens de proximité. Certes, en zone rurale, les liens sociaux résistent mieux, mais partout en France, la situation se dégrade comme le montrent toutes les enquêtes réalisées ces derniers temps. On est, aujourd'hui, dans un pays avec un manque de confiance en tout, y compris en soi... Or, on ne peut pas avoir confiance dans les autres si on n'a pas d'abord confiance en soi. On ne peut pas aimer les autres si on ne s'aime pas d'abord soi-même. Et donc, il faut qu'on retrouve des leviers de manière à rétablir de la confiance entre les gens et de convaincre de l'importance des liens sociaux, des valeurs d'entraide et de respect mutuel. La mobilisation des habitants sur la citoyenneté et la fraternité doit se faire dans cette direction et en partant des acteurs locaux, et tout particulièrement des élus locaux.

Le Jas : Vous pourriez donc faire vôtre la formule “la liberté et l'égalité sont l'affaire de l'État, tandis que la fraternité est plutôt l'affaire du local”. Trouvez-vous cette formule adaptée à la situation réelle ?



© Hugo Guillemain

“ L'inquiétude demeure sur l'avenir de la décentralisation. ”

M.F. : Je remets souvent en cause la formulation de la devise républicaine. Je préférerais que l'on parle de liberté, d'équité et de fraternité. En ce qui concerne la fraternité, selon moi, elle mériterait d'être mieux connue car elle exprime ce besoin de vivre ensemble. Et, en effet, je pense qu'elle revêt deux

niveaux. Il y a une fraternité nationale, qui est nécessaire, avec la solidarité, les droits, mais il y a aussi une fraternité locale, qui se développe quotidiennement dans les postures de chacun vis-à-vis des autres. Or, cette fraternité est de plus en plus compromise par l'entretien, dans l'opinion, d'une vision très pessimiste du monde et des relations humaines. Cette mauvaise ambiance est notamment provoquée par un phénomène dont on n'a pas mesuré l'ampleur, c'est le rôle néfaste des médias et des réseaux sociaux. Dès que j'ai une demande d'interview ou une demande de participation à un plateau, je me méfie. Car les journalistes souhaitent simplement que le retour de l'interview concrétise leur propre sensibilité. Il y a deux jours, l'un d'eux m'a demandé si je ne connaissais pas un maire qui était opposé au pass sanitaire. Je lui ai répondu que je pouvais lui en recommander plusieurs qui étaient pour. Cela ne l'intéressait pas, il voulait absolument un maire qui était contre. Et c'est toujours comme cela : seules les postures négatives intéressent les journalistes. Si on n'a pas une vague idée du fonctionnement, on peut se faire piéger. Et cela est encore alimenté par les réseaux sociaux.

Si on veut que la citoyenneté et la fraternité se consolident dans notre pays, il faut espérer que médias et réseaux sociaux mettent davantage en relief la qualité des initiatives locales pour donner envie à tous les habitants de s'engager dans cette voie.

Le Jas : Au-delà de la fraternité, lors de votre Congrès, vous vous êtes attaché à promouvoir la nécessité de la parité. Pourriez-vous nous en dire plus ?

M.F. : En effet, nous avons au programme de notre congrès, la médecine et sa problématique en milieu rural. Car c'est un fléau : l'absence fréquente de réponse sur le terrain sanitaire. Et l'autre thématique majeure concernait "la femme, la commune et la République". Notre congrès visait à donner un éclairage très positif sur la parité en milieu rural. On dit souvent qu'il est difficile de trouver des femmes en milieu rural pour occuper des responsabilités électives, mais pour prendre un exemple personnel, lors de mes mandats précédents, j'ai toujours réussi à obtenir une parité à quasiment 50/50, sans que ce soit voulu forcément. Cela est donc possible. C'est pourquoi, il était important que le congrès se saisisse de cette question afin de bousculer les habitudes. Je ne parle pas des obligations légales d'aller dans ce sens. En effet, on ne va pas prendre une femme si elle n'a pas les qualités pour siéger. Mais il faut admettre que la société a changé. D'ailleurs, plus personne ne nie que la parité a impulsé une dynamique dans les conseils municipaux. Car les femmes ont une façon de fonctionner distincte de celle des hommes, avec souvent une analyse plus complète, le sens du détail, le sens du beau, le sens du bien.

Le Jas : Vous êtes donc confiant dans l'avenir, mais ne pensez-vous pas que pour que les communes fonctionnent bien, encore faut-il que la décentralisation soit réelle ? Que pensez-vous notamment de la loi NOTRe et des actuelles réformes en cours ?

M.F. : Avec la loi NOTRe, on a pu vérifier que les instances gouvernementales sont partisans du "toujours plus, toujours plus grand, toujours plus ratio-



© DR

La parité a impulsé une dynamique dans les conseils municipaux .

nalisé", la technocratie dans toute sa splendeur. Il n'y a pas eu de loi aussi imparfaite que celle-ci. Certes, il faut encore attendre d'analyser tous ses effets, mais indiscutablement, elle a contribué à renforcer la confusion démocratique.

Cela explique pour partie le mal-être des gens. On l'a vu au niveau de l'abstention dernièrement. Ils constatent que les mairies deviennent des guichets de doléances sans pouvoir. On peut seulement faire remonter les demandes auprès de l'intercommunalité, la communauté de communes, la communauté

d'agglomération, etc. Et les gens souffrent de ce recul de la proximité. Cela les déstabilise et certains deviennent, dans leur esprit, des gilets jaunes. Or, la loi NOTRe n'est toujours pas remise en cause car à l'heure actuelle personne n'a le courage d'admettre qu'une bêtise a été faite. Il y a beaucoup de responsables qui gouvernent actuellement et qui, sans être nécessairement à l'initiative de cette loi, l'ont votée. Les modifications qui sont proposées en ce moment, notamment la loi 3DS, apportent une amélioration mais sans résoudre la plupart des problèmes de fond. L'inquiétude demeure sur l'avenir de la décentralisation, même si nous ne sommes pas tous unanimes sur les réponses à apporter. Personnellement, je ne veux pas promouvoir une action qui pourrait être assimilée à celle des "gilets jaunes", mais au sein de l'AMRF, certains de mes collègues aimeraient bien aller dans ce sens. En tout cas, il faut espérer que les choses s'améliorent car indiscutablement la démocratie a besoin de l'action de proximité des maires. ■